

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 21 Juillet 2020

Présents : Mrs DUVAL, LALISOU, MAURANGE, BESSE, JOUSSELY, Mmes STUHLER, FEYDI, BENARD, DEZAUTEZ, LACROIX, Mrs MASSIAS, MONDOUT, LAUTIER, MONTASTIER

Absente : Marie-Pierre GAYOU

Convocation : 17 juillet 2020

Secrétaire de séance : Mme STUHLER Nadine

La séance a été ouverte à 20h30

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Monsieur le Maire expose :

- Les éléments de recettes et de dépenses du budget de fonctionnement évoluent peu par rapport aux années précédentes.

En dépenses, il fait remarquer que le poste de consommation électrique est relativement élevé. Monsieur Jean Claude MAURANGE propose de prendre en charge une mise au point régulière du bon fonctionnement du réseau public.

Un certain nombre de chantiers de voirie ont eu lieu en début d'année, il faut prendre en compte les sommes engagées pour ces fournitures, du point à temps. Avec la crise sanitaire, la commune a fourni des masques (nouvelles dépenses) et a dû aussi remplacer du personnel.

Au niveau des recettes, la dotation de solidarité rurale est en hausse (+11.000€), par contre nous ne percevons pas le fond de péréquation car la communauté de communes a gardé l'intégralité des sommes (-16.000 €), et nous anticipons la baisse de la redevance cantine (due à la période de confinement et la diminution des effectifs à la rentrée)

- La continuation du budget annexe du lotissement jusqu'à récupération de la TVA
- Que le virement à la section d'investissement est d'environ 226.000 euros.

En investissement, une discussion s'engage, en tenant compte du fait que l'année budgétaire est très avancée.

Il est alors convenu :

- De réaliser l'aménagement de l'aire de sport
- De provisionner l'achat de matériel-mobilier (comme chaque année) pour le cas où
- De financer l'achat de la maison « MAURANGE »
- D'engager des travaux au niveau des WC publics dans le bourg
- De provisionner l'achat d'un éventuel terrain à bâtir
- De parfaire le programme du Trou de Philippou
- De procéder à des travaux de voirie communale (montant à déterminer), sachant que les travaux sur la voirie communautaire s'élèveront à 102.000€ HT avec une participation de la collectivité de 50%, ces derniers débuteront début août
- Plusieurs subventions (Etat, Département) permettent de financer ces projets

Aucun vote n'intervient à la suite de cette séance : le budget définitif sera mis aux votes le 30 juillet prochain.

Monsieur le Maire termine la séance en rappelant le rôle de chaque commission et leur importance. Il informe par ailleurs le conseil municipal :

- Que la réception des travaux du foyer est enfin intervenue
- Que les travaux de réfection de la salle de classe sont en cours et seront terminés cet été (sol, plafond, électricité pour un coût total de 11.000 €)
- Que la baignade est à nouveau autorisée à l'étang. Elle a été interrompue pendant une semaine à cause d'un fort taux de cyanobactéries, l'ARS qui s'est déplacée sur le site n'a pas d'explication sur ce phénomène
- Qu'une nouvelle habitante qui exerce le métier de psychomotricienne souhaite utiliser le cabinet médical pour exercer son activité

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 23h15